



Service Juridique et Assemblée Municipale

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DES DÉLIBÉRATIONS **DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU JEUDI 18 JUIN 2026**

En rectification d'erreur matérielle

Le jeudi 18 juin 2026 à 08h00, le Conseil municipal de la Commune convoqué par Monsieur le Maire, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Joakim GIACOMONI, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Sandrine BARBÉ, Monsieur Alexandre GIUDICELLI, Madame Leïla LEGHMARA, Monsieur Denis BUTAYE (jusqu'à la délibération n° 13), Madame Alexandra DURRIEU, Monsieur Sébastien PERROTEL, Madame Yamina TATON, Monsieur Abdeslam KOULOUEH (jusqu'à la délibération n° 7 et à partir de la délibération n° 9), Madame Anne POULIGNY, Monsieur Hakim NAÏT CHALAL, Madame Hélène MALET, Monsieur Antoine PIAN, Madame Anne-Claire HOAREAU, Monsieur Michaël THINE, Madame Sondes KHEMIRI, Monsieur Gilles BOUYSSOU, Madame Karin NIRONI, Monsieur Yves PIQUE, Madame Nora DJELLAB, Monsieur Jean-Philippe BURTIN, *Adjoint au Maire*

Monsieur Arnaud THOREL, Madame Magali FILHUE, Monsieur Paul AZOUG, Madame Solène JOULIN, Monsieur Hervé HEMONET, Madame Udanthi NARAHENPITAGE, Monsieur Aubin MINESI, Madame Diane DE LONGUEVILLE, Monsieur Eddy ELMALEH, Madame Huguette NEMER, Monsieur Christophe JOUBE, Madame Clara LEMAINQUE, Monsieur Kaci BRIK, Madame Blandine FERREY, Monsieur Mohammed KOMAT, Madame Catherine BARKATI, Monsieur Pierre DÉPRET, Madame Fabienne KOSKAS, Monsieur Patrick CHAIMOVITCH (jusqu'à la délibération n° 16 et à partir de la délibération n° 20), Madame Sabine LINGUANOTTO, Madame Soraya MESBAHI, Monsieur Malik BENBELAÏD, Monsieur Valentin NARBONNAIS, Monsieur Jordan ROBICHON, Monsieur Soulymane SALYM, Madame Rania HATTABI, *Conseillers municipaux*

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Monsieur Denis BUTAYE, qui a donné pouvoir à Monsieur Michaël THINE (à partir de la délibération n° 14)

Monsieur Rédha DJELAÏBIA, qui a donné pouvoir à Monsieur Arnaud THOREL

Madame Chanez HERBANNE, qui a donné pouvoir à Monsieur Abdeslam KOULOUEH (jusqu'à la délibération n° 7 et à partir de la délibération n° 9)

Madame Cecilia ALADRO, qui a donné pouvoir à Monsieur Patrick CHAIMOVITCH (jusqu'à la délibération n° 16 et à partir de la délibération n° 20)
Madame Hayat ACHIK, qui a donné pouvoir à Monsieur Malik BENBELAID
Monsieur Nordine KHELIKA, qui a donné pouvoir à Madame Soraya MESBAHI
Madame Fatoumata SOW, qui a donné pouvoir à Monsieur Valentin NARBONNAIS

ABSENTS :

Monsieur Abdeslam KOULOUEH (lors de la délibération n° 8)
Madame Chanez HERBANNE (lors de la délibération n° 8)
Monsieur Patrick CHAIMOVITCH (à partir de la délibération n° 17 et jusqu'à la délibération n° 19)
Madame Cecilia ALADRO (à partir de la délibération n° 17 et jusqu'à la délibération n° 19)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Paul AZOUG

Information sur l'octroi de la protection fonctionnelle à Monsieur Nordine KHELIKA

Approbation du compte rendu analytique du Conseil municipal du 17 avril 2026 à l'unanimité

Intervention de Monsieur Malik BENBELAID informant l'assemblée municipale qu'il rejoint le groupe de la majorité municipale « Colombes est une chance ! »

Intervention de Monsieur le Maire relative à l'accueil périscolaire

Prise d'acte du compte rendu des décisions du Maire présentées en séance du Conseil municipal

Le Conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

N° 1 : Création de la commission communale des impôts directs et établissement de la liste pour la désignation de ses membres

Rapporteur : Monsieur GIACOMONI Joakim

Ayant voté pour :	46	Colombes est une chance !, Madame ACHIK (représentée par Monsieur BENBELAID), La France Insoumise - Colombes populaire
N'ayant pas pris part au vote :	7	Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux

N° 2 : Mise à jour des délégations de pouvoir au Maire

Rapporteur : Monsieur GIACOMONI Joakim

Intervenante : Madame LINGUANOTTO

Ayant voté pour :	43	Colombes est une chance !, Madame ACHIK (représentée par Monsieur BENBELAID)
Ayant voté contre :	3	La France Insoumise - Colombes populaire
N'ayant pas pris part au vote :	7	Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux

N° 3 : Modification désignation des membres du conseil d'administration de la société d'économie mixte Eco.urbain

Rapporteur : Monsieur GIACOMONI Joakim

Ayant voté pour :	43	Colombes est une chance !, Madame ACHIK (représentée par Monsieur BENBELAID)
N'ayant pas pris part au vote :	10	Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire

N° 4 : Taxe d'aménagement

Rapporteur : Monsieur GIACOMONI Joakim

Unanimité :	53	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire
--------------------	-----------	---

N° 5 : Instauration et fixation des tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) applicable au 1er janvier 2027

Rapporteur : Monsieur GIACOMONI Joakim

Intervenant : Monsieur NARBONNAIS

Ayant voté pour :	51	Colombes est une chance !, Madame ACHIK (représentée par Monsieur BENBELAID), Avec vous pour Colombes, La France Insoumise - Colombes populaire
Abstentions :	2	Colombes en mieux

N° 6 : Dispositions applicables à la taxe de séjour instituée sur le territoire de la ville de Colombes, à compter du 1er janvier 2027

Rapporteur : Monsieur GIACOMONI Joakim

Intervenant : Monsieur NARBONNAIS

Unanimité :	53	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire
--------------------	-----------	---

N° 7 : Instauration d'une taxe annuelle sur les friches commerciales

Rapporteur : Monsieur GIACOMONI Joakim

Intervenant : Monsieur CHAIMOVITCH

Unanimité :	53	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire
--------------------	-----------	---

N° 8 : Désignation des représentants de la ville de Colombes au sein du Conseil d'Administration du fonds de dotation "Colombes Mécènes Solidaires"

Rapporteur : Madame BARBÉ Sandrine

Intervenant : Monsieur CHAIMOVITCH

Ayant voté pour :	41	Colombes est une chance !, Madame ACHIK (représentée par Monsieur BENBELAID)
Abstentions :	2	Colombes en mieux
N'ayant pas pris part au vote :	8	Avec vous pour Colombes, La France Insoumise - Colombes populaire
Absents :	2	Monsieur KOULOUH, Madame HERBANNE (représentée par Monsieur KOULOUH)

N° 9 : Renouvellement de la convention de partenariat pour la gestion de l'Agence Postale Communale de l'Europe

Rapporteur : Madame BARBÉ Sandrine

Intervenant : Monsieur CHAIMOVITCH

Unanimité : **53** Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire

N° 10 : Retrait de la délibération n°6 du 19 février 2026 relative à la cession par la ville de Colombes des parcelles sises 29 avenue de Stalingrad et 72 et 74 rue des Sazières à Colombes, cadastrées section P n°143, 153 et 125, d'une superficie totale de 1.410 m², au promoteur REI HABITAT

Rapporteur : Monsieur GIUDICELLI Alexandre

Ayant voté pour : **45** Colombes est une chance !, Colombes en mieux

Abstentions : **5** Avec vous pour Colombes

N'ayant pas pris part au vote : **3** La France Insoumise - Colombes populaire

N° 11 : Approbation de l'avenant n°2 (de clôture) à la convention d'objectifs régissant les rapports entre la ville, la SOLIDEO et Paris 2024 relative au site d'entraînement JOP 2024 de la Piscine de Colombes

Rapporteur : Monsieur GIUDICELLI Alexandre

Ayant voté pour : **50** Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux

N'ayant pas pris part au vote : **3** La France Insoumise - Colombes populaire

N° 12 : Instauration d'une amende administrative pour les dépôts sauvages et fixation des montants

Rapporteur : Monsieur BUTAYE Denis

Intervenants : Madame HATTABI, Monsieur NARBONNAIS, Monsieur ROBICHON

Ayant voté pour : **48** Colombes est une chance !, Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire

Ayant voté contre : **4** Avec vous pour Colombes

Abstention : **1** Madame LINGUANOTTO

N° 13 : Avenant n°1 du protocole d'accord 2023-2027 du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de Colombes

Rapporteur : Monsieur KOULOUEH Abdeslam

Unanimité : **53** Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire

N° 14 : Rapport annuel sur la gestion de la dette 2025 et désignation des délégations données à l'exécutif en matière de gestion de dette

Rapporteur : Madame MALET Hélène

Intervenants : Monsieur NARBONNAIS, Monsieur CHAIMOVITCH

Suspension de séance

Reprise de séance

- Sur le rapport annuel sur la gestion de la dette 2025

Prise d'acte : **53** Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire

- Sur la désignation des délégations données à l'exécutif en matière de gestion de dette

Ayant voté pour : **50** Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux

N'ayant pas pris part au vote : **3** La France Insoumise - Colombes populaire

N° 15 : Cessions et acquisitions de biens immobiliers sur l'exercice 2025

Rapporteur : Madame MALET Hélène

Prise d'acte : **53** Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire

N° 16 : Rapport sur l'utilisation de l'attribution des montants perçus au titre du fonds de solidarité de la région Île-de-France en 2025

Rapporteur : Madame MALET Hélène

Prise d'acte : **53** Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire

Pour les 3 prochains points relatifs au compte financier unique, Monsieur Patrick CHAIMOVITCH, ancien Maire et ordonnateur lors de l'exécution budgétaire du présent compte financier unique, peut assister aux discussions mais doit se retirer au moment du vote.

N° 17 : Compte financier unique - Budget principal Ville - Exercice 2025

Rapporteur : Madame MALET Hélène

Intervenant : Monsieur CHAIMOVITCH

Monsieur CHAIMOVITCH et Monsieur le Maire quittent l'hémicycle.

Présidence de Madame Sandrine BARBE

Ayant voté pour :	46	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux
Abstention :	1	Monsieur PIQUE
N'ayant pas pris part au vote :	3	La France Insoumise - Colombes populaire
Absents :	3	Monsieur GIACOMONI, Monsieur CHAIMOVITCH, Madame ALADRO (représentée par Monsieur CHAIMOVITCH)

N° 18 : Compte financier unique - Budget annexe Zone Artisanale Gabriel Péri - Exercice 2025

Rapporteur : Madame MALET Hélène

Intervenant : Monsieur CHAIMOVITCH

Ayant voté pour :	46	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux
Abstention :	1	Monsieur PIQUE
N'ayant pas pris part au vote :	3	La France Insoumise - Colombes populaire
Absents :	3	Monsieur GIACOMONI, Monsieur CHAIMOVITCH, Madame ALADRO (représentée par Monsieur CHAIMOVITCH)

N° 19 : Compte financier unique - Budget annexe Centre sportif du Parc Lagravère - Exercice 2025

Rapporteur : Madame MALET Hélène

Intervenant : Monsieur CHAIMOVITCH

Ayant voté pour :	46	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux
Abstention :	1	Monsieur PIQUE
N'ayant pas pris part au vote :	3	La France Insoumise - Colombes populaire
Absents :	3	Monsieur GIACOMONI, Monsieur CHAIMOVITCH, Madame ALADRO (représentée par Monsieur CHAIMOVITCH)

Monsieur le Maire et Monsieur CHAIMOVITCH rejoignent l'hémicycle.

N° 20 : Affectation des résultats 2025 sur l'exercice 2026 - Budget principal de la Ville

Rapporteur : Madame MALET Hélène

Ayant voté pour :	50	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux
N'ayant pas pris part au vote :	3	La France Insoumise - Colombes populaire

N° 21 : Affectation des résultats 2025 sur l'exercice 2026 - Budget annexe Zone artisanale Gabriel Péri

Rapporteur : Madame MALET Hélène

Ayant voté pour :	50	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux
N'ayant pas pris part au vote :	3	La France Insoumise - Colombes populaire

N° 22 : Affectation des résultats 2025 sur l'exercice 2026 - Budget annexe Centre sportif du Parc Lagravère

Rapporteur : Madame MALET Hélène

Ayant voté pour :	50	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux
N'ayant pas pris part au vote :	3	La France Insoumise - Colombes populaire

N° 23 : Nouveau règlement des études du Conservatoire

Rapporteur : Monsieur PIAN Antoine

Intervenant : Monsieur NARBONNAIS

Unanimité :	53	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire
--------------------	-----------	---

N° 24 : Adaptation de la grille tarifaire du Conservatoire

Rapporteur : Monsieur PIAN Antoine

Ayant voté pour :	50	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux
N'ayant pas pris part au vote :	3	La France Insoumise - Colombes populaire

N° 25 : Demande de labellisation du conservatoire auprès du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques 2026-2029

Rapporteur : Monsieur PIAN Antoine

Intervenant : Monsieur CHAIMOVITCH

Unanimité : **53** Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire

N° 26 : Demandes de subventions du conservatoire auprès du conseil départemental des Hauts-de-Seine, dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques 2026 - 2029

Rapporteur : Monsieur PIAN Antoine

Unanimité : **53** Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire

N° 27 : Attribution au Musée d'Art et d'Histoire d'œuvres acquises ou données en 2024 et 2025, à fin d'inscription à l'Inventaire réglementaire des collections

Rapporteur : Monsieur PIAN Antoine

Unanimité : **53** Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire

N° 28 : Règlement intérieur et conditions d'accès au Musée d'Art et d'Histoire de Colombes

Rapporteur : Monsieur PIAN Antoine

Unanimité : **53** Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire

N° 29 : Attribution de subventions complémentaires pour les associations 2026

Rapporteur : Madame HOAREAU Anne-Claire

Intervenants : Monsieur NARBONNAIS, Madame LINGUANOTTO, Monsieur ROBICHON

Ayant voté pour : **48** Colombes est une chance !, Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire

Ayant voté contre : **5** Avec vous pour Colombes

N° 30 : Composition du Comité Social Territorial

Rapporteur : Monsieur BOUYSSOU Gilles

Ayant voté pour :	48	Colombes est une chance !, Madame ACHIK (représentée par Monsieur BENBELAID), Avec vous pour Colombes
N'ayant pas pris part au vote :	5	Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire

N° 31 : Formation des élus

Rapporteur : Monsieur BOUYSSOU Gilles

Unanimité :	53	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire
--------------------	-----------	---

N° 32 : Attribution de véhicules de fonction

Rapporteur : Monsieur BOUYSSOU Gilles

Ayant voté pour :	51	Colombes est une chance !, Madame ACHIK (représentée par Monsieur BENBELAID), Avec vous pour Colombes, La France Insoumise - Colombes populaire
N'ayant pas pris part au vote :	2	Colombes en mieux

N° 33 : Évolutions du tableau des effectifs

Rapporteur : Monsieur BOUYSSOU Gilles

Intervenante : Madame LINGUANOTTO

Unanimité :	53	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire
--------------------	-----------	---

N° 34 : Attribution d'un bonus attractivité aux agents des crèches

Rapporteur : Monsieur BOUYSSOU Gilles

Intervenants : Monsieur CHAIMOVITCH, Monsieur NARBONNAIS, Monsieur ROBICHON

Unanimité :	53	Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire
--------------------	-----------	---

N° 35 : Avis préalable à l'ouverture de la crèche collective “Babees” située 35 rue Jules Michelet, 92700 Colombes

Rapporteur : Madame NIRONI Karin

Unanimité : **53** Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire

N° 36 : Garantie communale d'un emprunt constitué de sept lignes de prêt d'un montant de 12 595 940,00 euros entre Hauts-de-Seine Habitat et la Banque des territoires pour une opération d'acquisition de 80 logements sociaux en VEFA (32 PLAI ANRU - 27 PLUS - 1 PLUS ANRU - 20 PLS) à Villa Clotilde, Avenue de Stalingrad / rue des Champarons à Colombes

Rapporteur : Monsieur PIQUE Yves

Intervenants : Madame HATTABI, Madame LINGUANOTTO, Monsieur CHAIMOVITCH

Unanimité : **53** Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire

N° 37 : Convention de réservation de logements en contrepartie de la garantie communale d'emprunt de la ville de Colombes à Hauts-de-Seine Habitat pour une opération d'acquisition de 80 logements sociaux en VEFA (32 PLAI ANRU - 27 PLUS - 1 PLUS ANRU - 20 PLS) à Villa Clotilde, Avenue de Stalingrad / rue des Champarons à Colombes

Rapporteur : Monsieur PIQUE Yves

Intervenants : Madame HATTABI, Madame LINGUANOTTO, Monsieur CHAIMOVITCH

Unanimité : **53** Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire

N° 38 : Convention ENEDIS/Mairie de Colombes relative à la mise en œuvre d'une opération d'autoconsommation collective à partir des panneaux photovoltaïques existants de l'école Simone Veil

Rapporteur : Monsieur BURTIN Jean-Philippe

Unanimité : **53** Colombes est une chance !, Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, La France Insoumise - Colombes populaire

Vœux

N° 1 : Vœu relatif au renforcement de la protection de l'enfance dans les accueils périscolaires et extrascolaires de la Ville de Colombes

Rapporteur : Monsieur NARBONNAIS Valentin

Intervenant : Monsieur CHAIMOVITCH

Ayant voté pour :	7	Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux
Ayant voté contre :	43	Colombes est une chance !, Madame ACHIK (représentée par Monsieur BENBELAID)
Abstentions :	3	La France Insoumise - Colombes populaire

N° 2 : Vœu pour le maintien et le renforcement des moyens de l'Éducation nationale dans les écoles de Colombes à la rentrée 2026

Rapporteur : Monsieur NARBONNAIS Valentin

Intervenante : Madame LINGUANOTTO

Ayant voté pour :	8	Avec vous pour Colombes, Colombes en mieux, Madame HATTABI
Ayant voté contre :	44	Colombes est une chance !, Madame ACHIK (représentée par Monsieur BENBELAID), La France Insoumise - Colombes populaire
Abstention :	1	Monsieur GIACOMONI

Question orale

N° 1 : Question orale relative à l'avenir du marché du centre-ville

Rapporteur : Monsieur NARBONNAIS Valentin

M. le Maire,

Nous souhaitons revenir sur le dossier du marché du centre-ville.

Car depuis plusieurs semaines, les Colombiennes et les Colombiens entendent et lisent beaucoup de déclarations, mais peu de réponses.

Lors du conseil municipal du 17 avril dernier, vous avez fait voter le retrait de près de 5 millions d'euros de crédits prévus sur cette opération pour l'année 2026.

Pour justifier cette décision, vous avez expliqué avoir découvert un projet qui aurait été laissé dans les cartons, dont le coût aurait varié « entre 15 et 50 millions d'euros », sans financement identifié.

Permettez-moi de vous le dire : ce récit ne correspond pas à la réalité des faits.

Comme pour le mythe des 180 millions d'euros de dette que vous avez brandi pendant la campagne sans jamais en apporter la démonstration, vous construisez un argumentaire politique qui ne résiste pas à l'analyse des dossiers.

La réalité, c'est que ce projet n'était pas « dans les cartons ».

Il était engagé depuis plusieurs années et particulièrement avancé.

Les études de programmation avaient été réalisées dès 2022.

Un concours d'architecture avait été lancé dans la foulée.

Le jury avait retenu le projet de l'agence Patrick Mauger dès décembre 2022.

Le permis de construire de la halle provisoire avait été délivré le 5 septembre 2023.

Les travaux préparatoires étaient lancés et la halle provisoire était en cours de réalisation.

La réalité, c'est aussi que ce projet était financé.

Il était inscrit dans la programmation pluriannuelle d'investissement de la Ville.

Il bénéficiait surtout d'un soutien financier majeur du Département des Hauts-de-Seine à hauteur de 6 millions d'euros dans le cadre du Contrat de Développement Département-Ville.

Il était budgété autour de 21 millions d'euros TTC, intégrant les travaux, les honoraires, les opérations de désamiantage et la construction de la halle provisoire.

Alors soyons clairs. Vous avez parfaitement le droit de préférer un autre projet.

Vous avez été élu pour faire des choix.

Mais dans ce cas, assumez-les.

Assumez que vous avez décidé d'abandonner un projet avancé et concerté pour en porter un autre.

Assumez que vous avez fait un choix politique.

Ce qui est plus difficilement acceptable, c'est de justifier cette décision en laissant croire aux Colombiens qu'aucun travail sérieux n'avait été réalisé auparavant.

Ma première question est donc simple.

Quel est aujourd'hui le coût réel de l'abandon du projet de réhabilitation du marché ?

Combien ont coûté les travaux préparatoires déjà réalisés ?

Quel est le montant total des dépenses publiques qui deviennent aujourd'hui sans objet du fait de votre décision ?

Parce qu'au fond, la vraie question est là :

Vous expliquez ce qu'aurait coûté le projet précédent. Mais vous ne dites jamais combien coûte son abandon.

Ma deuxième question concerne les financements.

Pouvez-vous confirmer devant notre assemblée municipale que les 6 millions d'euros obtenus auprès du Département sont aujourd'hui totalement sécurisés pour la période 2025-2027 malgré le changement de projet que vous annoncez ?

Ou existe-t-il un risque de perdre tout ou partie de ces financements ?

Ma troisième question concerne le projet que vous portez désormais.

Vous avez beaucoup communiqué sur ce que coûterait l'ancien projet. Très bien.

Mais combien coûtera le vôtre ?

Quel est aujourd'hui le coût prévisionnel global de cette nouvelle halle de marché ?

Quel est le coût de la démolition du bâtiment administratif ?

Quel est le coût des études nécessaires à sa réalisation ?

Car à ce stade, les Colombiens connaissent vos critiques du projet précédent.

Mais ils ne connaissent toujours pas le coût réel du projet que vous proposez.

Au demeurant, ce nouveau projet démontre une nouvelle fois que les caisses de la Ville ne sont manifestement pas vides. Et c'est heureux pour les Colombiens qui ont besoin d'investissements utiles pour améliorer leur cadre de vie et la qualité des services publics.

Cela rejoint d'ailleurs les constats établis par la Fondation iFRAP, connue pour sa proximité avec la droite libérale et le MEDEF, dans son récent palmarès de la gestion des grandes villes françaises. Colombes y figure parmi les villes les mieux gérées de France, ce qui témoigne d'une situation financière bien différente du récit alarmiste qui a parfois été présenté aux habitants.

Enfin, nous saluons la rénovation annoncée du Tapis Rouge.

C'est un équipement emblématique de notre ville qui mérite d'être rénové et valorisé.

Mais cette rénovation ne peut pas faire disparaître les questions que pose votre projet.

Vous prévoyez en effet la démolition du bâtiment administratif qui accueille aujourd'hui plusieurs services municipaux essentiels, notamment la Police municipale, le CCAS et d'autres services de proximité.

Quelles études ont été réalisées sur cette question ?

Où seront relocalisés ces services ? Dans quels locaux ? Et Selon quel calendrier ? En souhaitant que le dialogue social ait lieu sur ce sujet.

Et quelles garanties pouvez-vous apporter quant à la continuité du service public rendu aux Colombiens

J'ajoute enfin une interrogation de fond.

Vous présentez aujourd'hui un nouveau projet structurant pour le cœur de ville. Un projet qui engage l'avenir de notre ville pour plusieurs décennies.

Pourtant, ce projet a été élaboré sans concertation préalable avec les commerçants, sans concertation avec les riverains, sans concertation avec les agents et pas davantage avec les habitants du centre-ville.

Quand comptez-vous ouvrir cette concertation indispensable ?

Monsieur le Maire,

Notre rôle n'est pas de défendre un projet parce qu'il aurait été celui de la majorité précédente.

Notre rôle est de défendre l'intérêt général, la bonne utilisation de l'argent public et la transparence due aux habitants.

Si votre projet est meilleur, démontrez-le.

S'il est plus pertinent, expliquez-le.

Mais ne demandez pas aux Colombiens de croire que rien n'avait été préparé avant votre arrivée.

Les faits démontrent exactement l'inverse.

Les Colombiens ne demandent pas des récits. Ils demandent des chiffres, des garanties et de la transparence.

Réponse

Monsieur le Conseiller,

Vous commencez votre intervention en m'accusant de mensonge.

Je dois vous dire que cela ne me surprend guère.

Depuis de nombreuses années, je vous observe, et j'ai souvent le sentiment que, chez vous, la négation de la réalité tient parfois lieu de ligne politique.

Puisque vous avez choisi d'utiliser ce mot, permettez-moi de rétablir quelques vérités.

Oui, votre dette était bien appelée à atteindre près de **180 millions d'euros**.

Lors de vos dernières décisions modificatives, l'encours de dette atteignait près de **154 millions d'euros**, auquel s'ajoutaient les lignes de trésorerie que vous aviez prévu de mobiliser. L'ensemble conduisait bien la Ville vers un endettement avoisinant les **180 millions d'euros**.

Vous n'avez simplement pas eu le temps de concrétiser ces nouveaux emprunts.

Et je dois reconnaître que c'est probablement l'un des rares services que vous aurez rendus aux Colombiens : malgré vous, vous leur avez évité une nouvelle aggravation de la dette.

Mais puisque vous revendiquez aujourd'hui une gestion exemplaire, parlons-en.

Pourquoi, depuis mon élection, découvrons-nous encore presque chaque semaine des factures de l'exercice 2025 qui n'avaient jamais été mandatées ?

À ce jour, plus de **300 000 euros** de dépenses oubliées ou dissimulées ont dû être régularisés par notre majorité.

Pourquoi manque-t-il près d'un **million d'euros** dans le budget que vous nous avez laissé pour couvrir des dépenses pourtant parfaitement prévisibles de masse salariale ?

Pourquoi avez-vous laissé autant de dépenses sous-évaluées ou reportées sur ceux qui vous succèdent ?

Et puisque vous osez parler de mensonge, permettez-moi d'en rappeler un.

Les Colombiens se souviennent parfaitement de votre fameux bilan de mandat.

Vous affirmiez qu'il ne coûterait rien à la collectivité. Vous expliquiez qu'il n'avait pas été imprimé ou qu'il ne représenterait aucune dépense pour les finances communales.

Alors pouvez-vous expliquer aux Colombiens pourquoi je détiens aujourd'hui une facture impayée de **50 000 euros** correspondant précisément à cette opération ?

Voilà la différence entre nous.

Nous ne cachons pas les factures sous le tapis.

Nous les retrouvons.

Nous les mandatons.

Et nous les payons.

Parce que c'est notre responsabilité.

Vous nous reprochez ensuite une prétendue absence de concertation concernant le marché.
Permettez-moi de vous répondre qu'il n'existe pas, dans notre République, de concertation plus forte, plus large et plus légitime que le suffrage universel.
Le 15 mars dernier, les Colombiens ont choisi entre deux projets.
Le vôtre et le nôtre.
Les électeurs ont tranché !
Je sais que votre capacité à nier cette réalité semble sans limite, mais les chiffres sont implacables : plus de **82 % des électeurs n'ont pas choisi votre liste**.
Ce résultat constitue un désaveu démocratique sans appel.
Les Colombiens ont rejeté votre projet municipal dans son ensemble, et le projet du marché en faisait partie.

Notre projet, lui, était clairement annoncé dans notre programme.
Il était illustré par la future halle de marché que nous souhaitions construire.
Les Colombiens savaient exactement ce qu'ils choisissaient.
Oui, notre projet est différent.
Et nous l'assumons pleinement.

Là où vous vouliez investir des dizaines de millions d'euros pour transformer un sous-sol en prétendu « marché du XXI^e siècle », nous y voyions surtout un **parking souterrain d'un autre siècle**.

Notre ambition est tout autre.
Nous voulons créer une véritable halle de marché, ouverte, élégante, lumineuse, attractive, qui devienne l'un des symboles de la renaissance du cœur de ville.
Car notre projet dépasse largement le seul marché.
Il s'inscrit dans une vision globale de requalification du centre-ville, de redynamisation commerciale, de qualité architecturale, de nouveaux espaces publics et d'attractivité pour Colombes.

Vous invoquez enfin la qualité des études réalisées.
Permettez-moi là encore d'être prudent.
Dois-je rappeler le naufrage de la piscine Laure et Florent Manaudou ?
Une opération présentée comme une simple réhabilitation de deux ans pour **16 millions d'euros**.

La réalité ?
Près de **six années** de travaux.
Près de **40 millions d'euros** de dépenses.
Et, comme si cela ne suffisait pas, près de **d'un million d'euros** supplémentaires que vous nous laissez aujourd'hui pour permettre l'aménagement des espaces verts extérieurs en raison d'une pollution des sols qui n'avait manifestement pas été suffisamment anticipée.
Alors, pardonnez-moi si je ne considère pas vos études comme une garantie absolue.
L'expérience démontre qu'entre vos annonces et la réalité, les écarts pouvaient être considérables.
C'est précisément pour éviter aux Colombiens de revivre de tels dérapages que nous avons choisi une autre méthode.
Une méthode fondée sur la sincérité budgétaire.
Sur la maîtrise des finances publiques.
Sur une vision cohérente du développement de notre ville.
La concertation aura bien entendu toute sa place.
Les commerçants, les riverains, les habitants seront associés à chaque étape du projet.
Mais il ne faut pas confondre concertation et remise en cause permanente du verdict des urnes.
La première des concertations, la plus forte, la plus légitime, c'est celle qui s'exprime dans les isolements.
Les Colombiens ont parlé.

Ils ne nous ont pas élus pour poursuivre votre projet.
Ils nous ont élus pour mettre en œuvre le nôtre.
Et c'est exactement ce que nous faisons.
Avec sérieux, avec responsabilité, avec une exigence de vérité.

Parce que notre devoir n'est pas de défendre le passé.
Notre devoir est de préparer l'avenir de Colombes.
Et c'est ce que nous continuerons à faire, avec détermination, au service exclusif des Colombiens.

La séance est levée à 10h50.

La prochaine séance du Conseil municipal est prévue le 07 juillet 2026 à 08h00.

Joakim GIACOMONI

Maire de Colombes
Vice-président de l'EPT Boucle Nord de Seine
Conseiller métropolitain